

Texte n° 7

De l'archéologie rurale au XVIII^e siècle

1700, 16 janvier (29 H 7, pièce 94)

Procès-verbal établi par l'abbé de l'Étanche, relatant la découverte des vestiges d'anciens bâtiments d'exploitation établis à Julvencourt (aujourd'hui lieu-dit situé au sud de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, près du bois appelé « Les Bois Bas »).

Niveau de difficulté : facile.

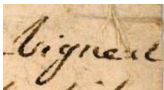
Ce texte ne présente pas de difficultés particulières, sinon peut-être pour les noms de famille mentionnés. On continuera à faire attention à l'orthographe !

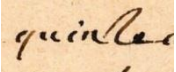
Transcription

^{1/} A la requête de messire Edmon Maclot
^{2/} abbé regulier de Letanche ordre de
^{3/} Premontré et en cette qualité seigneur du
^{4/} fief de Juvencourt sont comparu Christophe
^{5/} Parisot, Hans Peuchot, Louys Anette, Nicolas
^{6/} Lahair, Jean Perignon le jeune, Pier Lelievre,
^{7/} Nicolas Perignon, Nicolas Didelot, Christophe
^{8/} Maury, maistre mascon et habitans de Vigneul,
^{9/} les quels ont déclaré et certifié qu'en bastissant il a
^{10/} environ quinze ans une thuillerie au dit fief de
^{11/} Juvencourt et qu'ils auroient trouvé les fondement
^{12/} des anciens bastiments, les semelles de la porte de
^{13/} la grange, meme qu'auprez du fourneau de laditte
^{14/} thuillerie ils trouverent en creusant une encogneur
^{15/} d'un gros edifice, que dans les accreües de bois
^{16/} qui sont sur les terres dudit fief l'on y voit encore
^{17/} les anciens scillons des terres qu'on y labouroit.
^{18/} En foy de quoy et pour servir en ce que de raison
^{19/} ils ont signé avec nous le present certificat,
^{20/} a Vigneul ce 16^e janvier de l'an 1700.

Formes à retenir

Malgré la facilité de lecture de ce texte, quelques formes de lettres sont intéressantes à retenir.

Le v initial : ligne 8, « Vigneul » 

Le z : ligne 10, « quinze »  (voir aussi ligne 13, « auprez »).

Le u et le v, qui ont la même forme : ligne 11, « trouvé » 